



# TRAIL DES BALEINES 2017 Règlement de courses 45 et 10 KM

## PRINCESSE BORA LODGE & SPA

Festival des baleines 2017 – NOSY BORAHA (Ile de Sainte Marie) – MADAGASCAR



**1/ PREAMBULE :** Ces épreuves sont organisées sur NOSY BORAHA (Ile de Sainte Marie) à l'occasion du FESTIVAL DES BALEINES qui aura lieu du 8 juillet au 16 juillet 2017 - Elles comportent 2 courses : Le **trail de 45km et la boucle de 10 km** dans la ville - Ces épreuves se veulent avant toutes sportives et ludiques en intégrant impérativement l'aspect de la culture locale. Elles rassemblent à la fois les terrains les plus appropriés sur le plan sportif et les sites les plus en vue sur le plan de la découverte de l'île. - La participation des villageois, postés le long du parcours est plus qu'une évidence. Cette initiative nous apporte une aide précieuse au bon fonctionnement des relais de ravitaillements Ils ne peuvent être que les véritables témoins de leurs identités culturelles.

**2/ DATES ET HORAIRES DES COURSES :** Le **trail de 45 km** aura lieu le **samedi 8 juillet 2017** avec un départ à 7 heures qui suivra le rassemblement des concurrents à 6 heures. - La course en boucle de 10km aura lieu le **dimanche 16 juillet 2017** avec un départ à 13 heures qui suivra le rassemblement des concurrents à 12 heures.

**3/ REMISE DES DOSSARDS ET MODALITES :** Le **Trail 45km** - La remise des dossards aura lieu le vendredi 7 juillet 2017 à partir de 14 heures pour se terminer par un débriefing au environ de 19 heures. - **Course des 10km** - La remise des dossards aura lieu le dimanche 16 juillet 2017 à partir de 9 heures pour se terminer par un débriefing au environ de 10 heures 30 Les dossards seront remis sur présentation d'une licence ou d'une carte d'identité et de la fiche d'inscription.

**4/ PARTICULARITES CONCERNANT L'EPREUVE :** Le **Trail 45km** : Pour cette année 2017 cette course à pied chronométrée de 45km environ se déroulera en une seule étape et empruntera les chemins et les routes au Nord de la ville d'AMBODIFOTATRA dans un cadre naturel et ludique qui caractérise l'île de Sainte Marie. Les distances annoncées seront susceptibles d'être modifiées légèrement en fonction du traçage définitif du parcours. Le départ et l'arrivée se situeront sur l'esplanade à droite du Barachois, plan trajet joint- **Course 10km** : Le but de cette course à pied est de permettre à un nombre plus important de concurrents de pouvoir participer à cet événement sportif sans pour autant participer au trail de 45km. - Le tracé empruntera les rues et les chemins d'Ambodifotatra et son profil sera parcouru 3 fois pour aboutir à une distance totale de 10km. Le départ et l'arrivée seront semblables au parcours du trail de 45km.

**5/ PARTICIPATION :** Les **2 courses** n'admettront comme concurrents que les personnes des deux sexes, âgée de 18 ans révolus au jour du départ de la course Le certificat médical présenté lors de l'inscription attestera de l'aptitude physique du concurrent(e) à participer à une course à pied en compétition. Il doit être établi à moins de 6 mois et son absence n'autorisera pas le départ de l'épreuve. La présentation d'une licence fédérale 2017 fera office de la même pièce demandée. Tous les participants sont pleinement conscients des caractéristiques de ces 2 courses et ont porté une attention particulière à leur entraînement préalable. - Tous les participants doivent être dans une bonne condition physique, conforme à l'effort qu'ils s'apprêtent à fournir. Les participants sont également pleinement conscients que pour une telle activité en pleine nature, leur sécurité dépend avant tout de leur capacité à s'adapter à leur environnement et aux problèmes rencontrés ou prévisibles auxquels ils seront éventuellement amenés à faire face. Tous les participants sont donc pleinement conscients que le rôle de l'organisation n'est pas de se substituer au coureur pour gérer ses différents problèmes

**6/ BALISAGE :** Les **2 courses** et particulièrement le Trail de 45km se court en semi-autosuffisance Le parcours de 45km et le parcours de 10km disposeront respectivement de 8 ravitaillements et 1 ravitaillement en boissons et nourritures dont les positions seront indiquées sur le plan du parcours et balisées à environ 200 mètres en amont de chaque poste. Chaque poste offrira la possibilité de procéder au remplissage des bidons ou poches à eau. Nous noterons que le principe de semi autosuffisance impose à chaque coureur de disposer de la quantité d'eau et d'aliments qui lui est nécessaire pour rallier le point de ravitaillement suivant. Toute forme d'accompagnement est formellement interdite sur la totalité du parcours

**7/ CLASSEMENT** Les 2 courses comporteront :

- **1 classement scratch pour le 1ER et la 1ERE Toutes catégories confondues**

- **1 classement femme et 1 classement homme pour les catégories :**

- 1 classement junior né en 1997 et 1998 - **JU F et JU H**

- 1 classement senior né entre 1977 à 1993 - **SE F et SE H**

- 1 classement espoir né de 1994 à 1996 - **ES F et ES H**

- 1 classement vétéran né en 1976 et avant - **VE F et VE H**

**8/ RÉCOMPENSES.**

Classement Scratch : **1 séjour de 2 jours pour 2 personnes en demi- pension pour le 1er et la 1ère scratch toutes catégories confondues.**

Classement par catégorie : Chaque catégorie sera récompensée par 1 trophée pour les 3 premiers avec de nombreux cadeaux offerts par les opérateurs locaux.

**9/ CONDITIONS D'INSCRIPTION.**

Le montant des inscriptions s'établit de la manière suivante :

- **Montant de l'inscription au trail 45 km**

Concurrents étrangers : **45 Euros l'inscription - 10km offert.**

Concurrents de la grande île : **70 000 Ariary - 10km offert**

Concurrents de Saint Marie : **20 000 Ariary - 10km offert**

- **Montant de l'inscription à la course de 10 km** Pour ceux qui participeront uniquement à cette épreuve

Concurrents étrangers : **10 Euros l'inscription - 10km offert.**

Concurrents de la grande île : **20 000 Ariary - 10km offert**

Concurrents de Saint Marie : **5 000 Ariary - 10km offert**

**10/ MODALITE D'INSCRIPTION.** L'inscription définitive et le paiement de l'engagement s'effectueront lors de la remise des dossards en espèces - Tout engagement est personnel, ferme et définitif et ne peut pas faire l'objet d'un remboursement pour quelque motif que ce soit - Aucun transfert d'inscription n'est autorisé - Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement sera disqualifiée - Aucune modification de l'inscription ne sera tolérée. En cas de non- présentation du concurrent (e) au départ de la course, aucun remboursement ne sera effectué

**11/ DOSSARDS** La participation aux épreuves nécessite le port du dossard fixé sur la poitrine ou le ventre par 4 épingle (non fourmies) et doit être visible en permanence et en totalité pendant toute la course - Il ne devra en aucun cas être réduit, découpé, plié sous peine de disqualification - Il doit donc être toujours positionné au- dessus de tout vêtement et ne peut en aucun cas être fixé sur le sac ou une jambe. Le nom et le logo des partenaires ne doivent être ni modifiés, ni cachés.

**12/ACCEPTATION DU REGLEMENT ET DE L'ETHIQUE** La participation aux épreuves entraîne de facto l'acceptation sans réserve du présent règlement et de l'éthique de la course publiés par l'organisation.

**TOUS LES PARTICIPANTS S'ENGAGENT :** 1/A se soumettre au présent règlement par le seul fait de leur inscription - 2/ A dégager la responsabilité des organisateurs pour tout incident ou accident pouvant survenir du fait du non-respect de celui-ci - 3/ A n'emprunter que les chemins balisés par l'organisation, sans couper ou prendre un raccourci. Nous rappelons que couper un sentier provoque une érosion irréversible du site et le dégrade durablement. Le non- respect de ces directives entraînera une disqualification - 4/ A utiliser les poubelles placées à chaque poste de ravitaillement. Nous invitons nos amis concurrents à les utiliser impérativement en vue d'un tri sélectif des déchets.

Tout coureur pris en train de jeter sciemment ses déchets sur le parcours sera disqualifié - 5/ Respecter l'environnement - L'inscription d'un(e) participant(e) atteste qu'il a pris connaissance de ce règlement et qu'il s'engage à en respecter sans restriction l'ensemble des dispositions - L'organisation reste compétente pour décider de toute modification à ce règlement au regard de demandes écrites qui lui seraient adressées ou du contexte.

**13/ ÉQUIPEMENT DU TRAIL** Malgré la mise en place de 8 ravitaillements pour le trail de 45km et la course de 10km, il est fortement préconisé aux concurrents de s'équiper de la manière suivante : 1 sac à dos devant contenir 1 réserve de 1,5 l d'eau minimum, d'un gobelet éventuel ou d'un bidon sans oublier sa pièce d'identité ou un document attestant son nom et un numéro de téléphone en cas d'accident.

**14 /SECURITE** Le coureur s'engage à n'emprunter que le parcours balisé. Des signaleurs seront présents pour assurer la sécurité aux points sensibles - Sur les parties du parcours empruntant la voie publique, chaque participant devra se conformer au code de la route et ne sera en aucun cas prioritaire sur un véhicule. L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours - L'assistance médicale sera assurée par 2 médecins et infirmiers avec véhicule.

**15/ ENVIRONNEMENT** Une attention particulière à la propreté des sites et du parcours sera portée par l'ensemble des acteurs, coureurs et bénévoles - Nous rappelons que les emballages vides (gels, barres, boissons etc.) devront être déposés dans les poubelles mises à disposition sur les sites de départ, de ravitaillement et d'arrivée. Chaque coureur veillera donc à conserver ses déchets jusqu'au ravitaillement ou jusqu'à l'arrivée.

**16/ ASSURANCE** Il est conseillé à chaque concurrent de posséder une **assurance individuelle accident**

**17/ ANNULATION** En cas de force majeure, d'événement climatique, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier le circuit ou d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement

**18/ DEMANDE INFORMATION :** [contact@festivaldesbaleines.com](mailto:contact@festivaldesbaleines.com)